Notes et documents sur l'enseignement de la morale. Ecoles laïques du Morbihan 1895-1900.

Numéro d'inventaire: 1994.01255

Type de document : livre Imprimeur : Commelin-Grébus

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création: 1900

Description: Couverture papier beige dont le plat supérieur manque. Couture très distendue.

Mesures: hauteur: 194 mm; largeur: 121 mm **Notes**: Document joint au 1994.00591 (24).

Mots-clés: Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques),

élémentaire

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Morbihan

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 134

Lieux: Morbihan

1/7

NOTES ET DOCUMENTS

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE



Écoles laïques du Morbihan 1895-1900



VANNES
Imprimerie Commelin-Grébus, rue de la Monnaie, 2

1900



- 5 -

I

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE A L'ECOLE PRIMAIRE

En arrivant dans le Morbihan, je constatais que l'enseignement de la morale, s'il était donné dans les écoles publiques conformément aux prescriptions du programme, ne présentait pas toutefois cette uniformité dans la méthode et cette régularité dans les leçons exigées depuis longtemps par les Inspecteurs pour l'étude de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'histoire et de la géographie, qui occupent une place fixe dans le tableau de l'emploi du temps.

Dans la plupart des écoles privées congréganistes, on se contentait de rabâcher le texte du catéchisme diocésain, sans l'accompagner d'ailleurs d'aucune explication, l'autorité épiscopale ayant estimé fort judicieusement, qu'en ces matières délicates, l'explication et la paraphrase du texte devaient être réservées aux prêtres, qui sont préparés par des études spéciales à donner l'enseignement religieux.

Dans un grand nombre d'écoles laïques, où d'ailleurs, pour déférer au désir des familles, les instituteurs et les institutrices font étudier et réciter le catéchisme, — sans commentaire et sans discussion bien entendu, — l'enseignement de la morale était donné incidemment sous forme de remarques énoncées à propos d'une lecture, d'un devoir de français ou d'une leçon d'histoire. Mais

- 6 -

ces maîtres, pas plus que les précédents, ne suivaient un ordre déterminé, un plan arrêté après mûre réflexion, pour initier l'esprit et le cœur, l'âme des élèves, à la connaissance exacte de leurs devoirs envers leurs parents, leurs semblables, la Patrie et Dieu.

Quelques instituteurs, usant à propos d'excellents petits livres dits manuels d'instruction morale et civique, faisaient périodiquement une lecture morale consécutive à l'énoncé d'une maxime ou d'un précepte, auquel la lecture brièvement commentée servait d'exemple et de paraphrase.

Enfin, les meilleurs de nos directeurs d'école, composant eux-mêmes leur cours suivant les aptitudes et l'éducation première de leurs écoliers, tenaient un carnet où se trouvaient le sommaire de leurs diverses leçons, l'énoncé des principes de morale à imprimer dans la mémoire des enfants et l'indication de lectures appropriées à chaque précepte fondamental.

Grâce à la bonne volonté des maîtres et à la docilité des élèves, ces procédés pédagogiques très divers paraissaient donner des résultats sensibles et fort encourageants, mais susceptibles d'être améliorés en coordonnant les bonnes intentions des instituteurs et règlementant les leçons exposées dans les écoles.

Certains esprits ont prétendu, et prétendent encore ici, que l'étude mot à mot du catéchisme à l'école ou dans la famille et l'enseignement religieux donné par le prêtre sur le texte même du catéchisme, comme préparation à la première

7/7